



GRUPE D'ACTION INTERNATIONALE POUR LA MÉMOIRE DE LA SHOAH

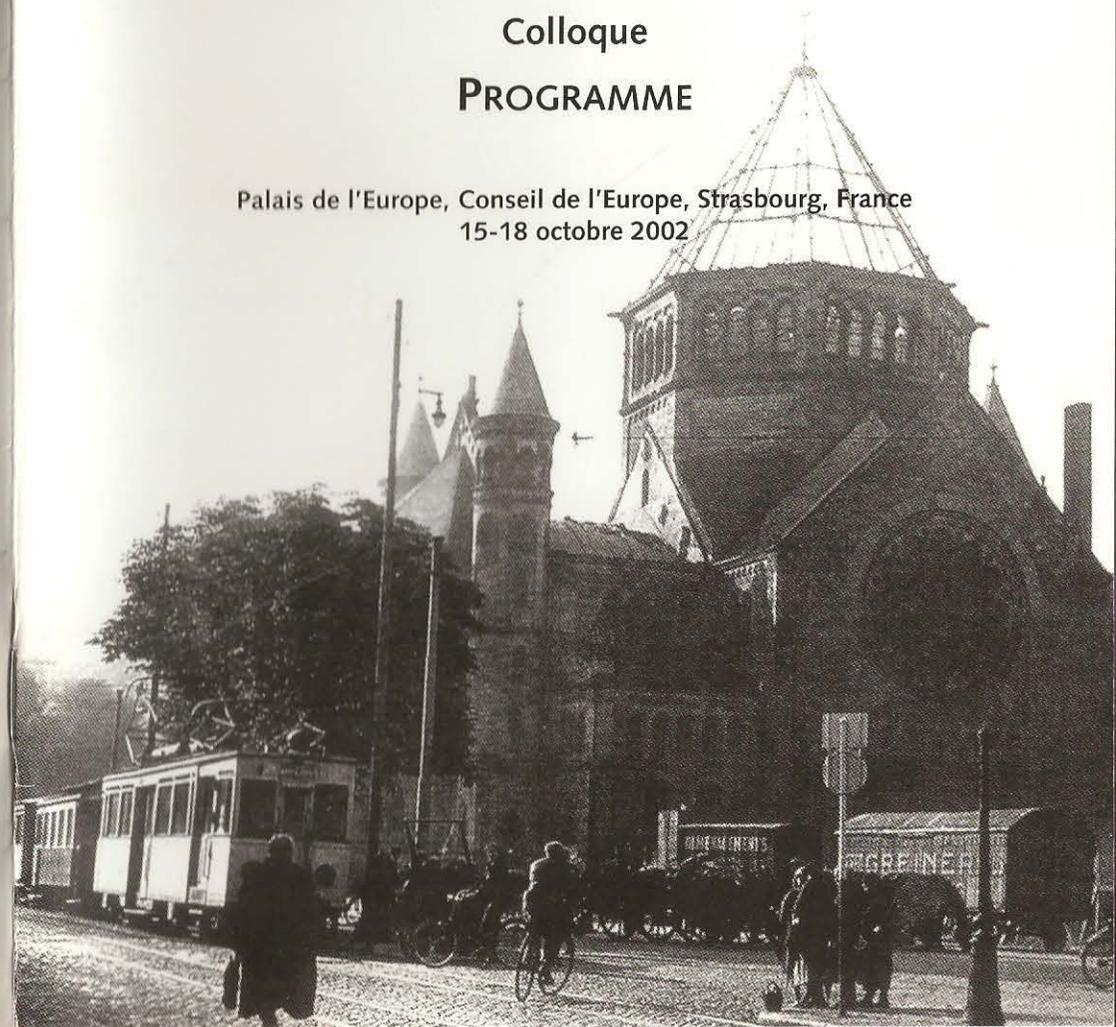


ENSEIGNEMENT DE LA SHOAH ET CRÉATION ARTISTIQUE

Colloque

PROGRAMME

Palais de l'Europe, Conseil de l'Europe, Strasbourg, France
15-18 octobre 2002



ENSEIGNEMENT DE LA SHOAH ET CRÉATION ARTISTIQUE

PROGRAMME

Colloque

15-18 octobre 2002

Palais de l'Europe – Conseil de l'Europe – Strasbourg – France

Nous remercions le collège des experts qui a grandement contribué à la conception du programme :

- M^{me} Martine Benayoun, vice-présidente de la Licra, France ;
M. Norbert Engel, inspecteur général de la culture, France ;
M. Jacky Fredj, directeur du Centre de documentation juive contemporaine et du Mémorial du martyr juif inconnu, Paris ;
M^{me} Anne Grynberg, professeur d'histoire à l'Inalco, Paris ;
M. Serge Klarsfeld, président de l'association « Les Fils et Filles des déportés juifs de France » ;
M. Olivier Laliou, chargé de mission auprès de la directrice de la mémoire, du patrimoine et des archives du ministère de la Défense, France
M^{me} Isabelle le Masne de Chermont, conservateur en chef chargé du Service des bibliothèques, des archives et de la documentation générale (Direction des musées de France) ;
M. Francis Lott, ambassadeur chargé du suivi des actions engagées par la France pour l'indemnisation des victimes de la Shoah ;
M. Max Polonovski, conservateur en chef du patrimoine, chargé de mission pour la protection du patrimoine juif au ministère de la Culture ;
M^{me} Carole Reich, secrétaire du Comité directeur de l'éducation du Conseil de l'Europe ;
M. Yvon Roe d'Albert, ambassadeur, directeur des archives du Quai d'Orsay, France ;
M. Pierre Saragoussi, directeur général de la Fondation pour la mémoire de la Shoah ;
M. Claude Singer, historien, responsable pédagogique du Centre de documentation juive contemporaine, Paris ;
M^{me} Annette Wiewiorka, conseiller scientifique du colloque, historienne, directrice de recherche au CNRS, France.

Photo :

La synagogue de Strasbourg incendiée par les nazis le 12 septembre 1940
Collection particulière – Extrait du livre de Jean Daltroff
1898-1940 : la synagogue consistoriale de Strasbourg
Éditions Ronald Hirlé, 1996, Strasbourg

Table des matières

	<i>Page</i>
Bienvenue – Introduction	5
Le colloque	6
Les thèmes retenus pour les quatre ateliers	11
Atelier 1 : Représenter la Shoah – Arts plastiques	11
Atelier 2 : Représenter la Shoah – Cinéma et télévision	12
Atelier 3 : Représenter la Shoah – Théâtre et littérature	13
Atelier 4 : Quelles muséographies pour la Shoah ?	14
Programme des événements	15
Programme culturel	18
Informations générales	19

Bienvenue – Introduction

Cette douleur était trop grande pour vivre quotidiennement avec, mais elle était trop grande aussi pour mourir avec.

Pour ces raisons toutes simples qui tiennent à l'impératif de vie aussi bien qu'à la nécessité de transmission, la Shoah, à l'heure où la mémoire le cède à l'histoire, demeure pour nous le moment et le lieu du mal absolu, qu'il s'agit de penser et de repenser sans cesse.

Dans un monde où les arts et la culture passent pour produire ce que l'homme a de plus noble en lui, il a semblé que le moment était venu de porter un regard critique sur la rencontre entre le plus barbare des événements et les expressions artistiques différentes qui se sont exprimées sur lui. D'où le thème choisi pour notre colloque: «Enseignement de la Shoah et création artistique».

C'est dans cet esprit que la Fondation pour la mémoire de la Shoah, présidée par M^{me} Simone Veil, le Conseil de l'Europe et son Secrétaire Général, M. Walter Schwimmer, se sont associés au Groupe d'action international pour la mémoire de la Shoah, sous présidence française jusqu'en 2003, pour organiser ces journées de Strasbourg au cours desquelles les ministres de l'Education devraient procéder au lancement officiel d'une Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité dans les écoles des 48 pays signataires de la Convention culturelle européenne.

Le choix de Strasbourg, siège du Conseil de l'Europe, n'est pas fortuit, là où la synagogue fut brûlée en 1940. Strasbourg demeure le symbole de la construction européenne et de la réconciliation franco-allemande.

Bienvenue à Strasbourg où nous vous souhaitons des travaux fructueux !

Le Délégué pour la France
du Groupe d'action international pour la mémoire de la Shoah

Le Colloque

Aujourd'hui, soixante ans après l'année terrible qui vit l'extermination des Juifs d'Europe atteindre son point culminant, la Shoah est entrée tout à la fois dans l'histoire et dans l'imaginaire collectif, bien au-delà des pays dans lesquels vivaient les Juifs assassinés. De nombreux Etats – ce fut le cas de la France dès 1982 – ont inscrit, où inscrivent désormais, ces faits dans les programmes scolaires. Les séminaires, colloques, journées de commémoration, voyages d'études sur les sites de l'extermination se multiplient.

La recherche historique a connu, depuis l'époque des pionniers comme le Français Léon Poliakov, le Britannique Gerald Reitlinger, l'Américain Raul Hilberg, des progrès considérables, dont témoigne la multiplication des publications scientifiques. Ce dynamisme s'explique par l'implication de jeunes chercheurs qui ne sont plus les contemporains des événements, et par l'ouverture d'archives, désormais déclassifiées dans de très nombreux pays, ainsi que par celle des pays de l'ex-bloc soviétique.

Parallèlement, la Shoah est le sujet d'une actualité multiforme qui, depuis une vingtaine d'années, ne faiblit pas. Au-delà des crises politico-médiatiques qui mettent en cause l'attitude pendant les événements de tel pays, de tel homme politique, de telle communauté, de telle firme industrielle, des publications de toutes sortes la prennent pour thème (romans, bande dessinée, pièces de théâtre, etc.), les mémoriaux-musées se multiplient, les films ou téléfilms sont innombrables. Ce n'est pas d'un manque de matériel dont peuvent souffrir ceux qui ont la charge d'instruire et d'éduquer les jeunes générations, mais bien plutôt d'une profusion qui induit difficulté de repérage et confusion.

L'évolution de cette mémoire, au sens le plus large du terme, est désormais bien documentée grâce à de nombreux travaux d'historiens qui concernent un nombre important de pays. De la création dans les camps et ghettos aux premières expressions qui suivent la Libération jusqu'à l'impressionnante exposition qui s'est ouverte le 17 janvier 2002 à Berlin, la Shoah n'a cessé d'être revisitée. Il convient de s'interroger à nouveau sur les œuvres de toutes sortes, sur les multiples projets de mémoriaux.

Le souvenir de la Shoah a d'abord été porté par le monde des survivants. Ils ont beaucoup écrit (en yiddish principalement), beaucoup commémoré entre eux, érigé des mémoriaux pour les leurs, collecté des témoignages, amorcé un travail historique de grande qualité, que ce soit à Paris, dans le cadre du Centre de documentation juive contemporaine, créé dans la clandestinité en 1943, à New York dans celui du Yivo, à Varsovie avec l'Institut d'histoire juive. Pourtant, dans cette première période qui va jusqu'au procès d'Eichmann à Jérusalem, seule la littérature atteint un public débordant le cercle des victimes. C'est d'abord le *Journal d'Anne Frank*, traduit dans de très nombreuses langues, dont l'impact est et demeure considérable, d'autant que l'ouvrage est adapté à la scène en 1967, quelques années plus tard au cinéma. C'est aussi le succès de *La Muraille* de John Hersey, roman dont le personnage principal prend pour modèle l'archiviste du ghetto de Varsovie, Emmanuel Ringelblum, du roman de Schwarz-Bart (*Le dernier des Justes*, prix Goncourt 1959), des ouvrages d'Anna Langfus (*Le sel et le souffre*, 1960; *Les bagages de sable*, prix Goncourt 1962), ou encore du très controversé *L'oiseau bariolé* de Jerzy Kosinski, qui date de 1965.

Comment raconter Auschwitz? A-t-on le droit d'écrire de la poésie ou de la fiction sur et après Auschwitz? Certains témoignages (*La Nuit* d'Elie Wiesel, *Si c'est un homme* de Primo Levi...) n'appartiennent-ils pas désormais à la littérature universelle? Peut-on écrire dans la langue des bourreaux, comme en témoignent les interrogations qui courent dans l'œuvre de Paul Celan, l'auteur de l'emblématique poème *Fugue de mort* publié en Allemagne dès 1948? Où se trouve le partage entre littérature et témoignage? Le débat autour de l'ouvrage de Benjamin Wilkomirski, *Fragments d'une enfance 1939-1948* (1997 pour l'édition française), dont l'historien suisse Stefan Maechler a bien montré la fabrication, atteste l'extrême difficulté à définir une «vérité» dès lors que l'art s'en mêle.

Les interrogations sur l'écrit se retrouvent, de façon tout à la fois parallèle et différente sur l'image. Alors que Claude Lanzmann n'avait pas encore terminé son monumental *Shoah*, le débat provoqué par le feuilleton américain *Holocauste* a posé avec vigueur la question de la fiction filmée, question relancée par la sortie du film de Steven Spielberg, *La liste de Schindler*, et encore davantage par *La vie est belle* de Roberto Benigni. De nombreuses publications analysent tout à la fois les représentations

produites par ces films et leur impact. Or, est-il besoin de le préciser, ces films, qui touchent, à la différence des publications écrites, pratiquement au même moment le public du monde entier, ont sur les jeunes notamment une influence sans commune mesure avec l'écrit.

Ainsi semble se creuser l'écart entre le récit historique, soucieux avant tout de la vérification des faits, et celui des fictions, qu'elles soient écrites ou filmées, où tout semble permis. Or, la question des limites à la représentation, de la décence de celle-ci, demeure posée.

Depuis la chute du communisme, les sites principaux de l'extermination des Juifs sont accessibles à tous. La réévaluation du passé dans les pays d'Europe centrale et orientale, notamment celui du temps de la guerre et du communisme, a permis un très large débat sur l'histoire de ces lieux et sur les usages de la mémoire dont certains d'entre eux ont été l'objet. Auschwitz-Birkenau, notamment, a connu d'importants réaménagements visant à mettre en évidence – ce qui n'était pas le cas à l'époque de la Pologne populaire – qu'il fut le lieu principal de l'extermination des Juifs d'Europe. La muséologie avait été fortement influencée par la vision communiste du nazisme, confondant toutes les victimes, les englobant dans la catégorie des « antifascistes ». Ainsi, Auschwitz était un haut lieu de la mémoire des résistants polonais ; le caractère juif de la très grande majorité des victimes n'était pas indiqué. Parallèlement, le tourisme mémoriel s'y est développé, posant de multiples problèmes. Les sites de la persécution, les camps en particulier, mais pas seulement, accueillent des milliers de visiteurs. Une réflexion internationale s'est amorcée sur la façon de conserver ces endroits « en l'état », tout en les transformant en lieux pédagogiques.

Car le temps, sur ces lieux comme ailleurs, fait son office, et les baraques comme les barbelés, disparaissent tout naturellement. Même à Auschwitz, le « en l'état » est une vue de l'esprit. De plus, ce musée a connu déjà des mises en espace. Les objets exposés – le crématoire notamment qui se trouve à Auschwitz I – y ont été transférés après la capitulation allemande. Ce n'est qu'un exemple parmi beaucoup d'autres. Les sites aussi ont une histoire, longue de soixante ans. Certains d'entre eux – le camp de transit de Drancy, notamment, au nord de Paris – n'ont pas été jusqu'à aujourd'hui transformés en mémoriaux. Faut-il multiplier ces lieux de mémoire ? Quelle muséographie serait appropriée ? Combien faut-il de sites commémoratifs dans

chaque pays ? Est-il souhaitable de marquer chacun des lieux innombrables du martyre juif ?

Mais aussi de grands mémoriaux se sont construits, qui ne sont plus *in situ*. Longtemps, le Mémorial du martyr juif inconnu à Paris, dont la première pierre fut posée en 1953, a été le seul site, vite suivi par celui de Yad Vashem à Jérusalem. Désormais, les mémoriaux se sont multipliés aux Etats-Unis, avec notamment le musée-mémorial de l'Holocauste de Washington, dont la situation sur le Mall témoigne du caractère officiel. Celui en construction à Berlin a suscité de très violentes polémiques. Dans le même temps, la différence entre le musée et le mémorial s'estompe. Le Musée juif de Berlin n'est-il qu'un musée ?

Sur les sites et mémoriaux aménagés dès l'après-guerre ont été installés des musées, qui exposent en général des œuvres de détenus et des objets de la vie du camp. Les dessins les plus connus, les plus bouleversants, sont ceux des enfants de Terezin (République tchèque). D'autres dessins, comme ceux des enfants détenus au camp de Rivesaltes (France), ont été récemment regroupés et exposés. Ainsi, nous nous trouvons dans une situation qui est identique à celle des écrits. Une première génération d'œuvres est celle des contemporains, internés dans les camps et ghettos, qu'ils aient survécu ou non. Elle est généralement figurative. Certains survivants ont rédigé des mémoires, d'autres sont devenus après leur libération peintres ou sculpteurs, et ont puisé leur inspiration dans l'expérience extrême de la Shoah (Zoran Musik, Miklos Bokor). Mais les générations d'après réinvestissent à leur tour la Shoah, qu'elles mettent parfois au cœur même de leur création (Christian Boltanski). Des photographes, comme Mikael Levin, tentent de cerner la présence des événements dans l'Europe contemporaine.

La peinture, la sculpture, la littérature, le cinéma, la musique sont considérés comme des arts majeurs. Mais la Shoah a aussi investi, avec un bonheur divers, d'autres formes de création : bande dessinée, chansons populaires (dont certains textes peuvent être considérés comme littéraires), romans policiers, séries télévisées, dont l'influence sur le jeune public est loin d'être négligeable. Le paradoxe est que les créateurs utilisent les formes classiques de l'expression artistique, telles qu'elles ont été fixées en Europe au XIX^e siècle, mais aussi les supports de la culture populaire du XX^e siècle, pour raconter un événement – la Shoah – qui est la négation même de ces moyens d'expression.

Comment enseigner la Shoah ? Dans cet enseignement, l'histoire a bien évidemment une place fondamentale, et il importe que chaque pays prenne en compte cette partie de notre passé commun. Mais l'histoire n'a pas le monopole du discours et des expressions du passé, ni de la réflexion sur l'homme. Ainsi, en France, le ministère de l'Éducation nationale a placé dans les quatre livres au programme du baccalauréat littéraire l'œuvre majeure de Primo Levi, *Si c'est un homme*.

Au-delà des modalités « classiques » d'éducation, les outils pédagogiques produits par les nouvelles technologies (CD-rom, Internet, DVD, etc.) placent les pédagogues devant de nouveaux défis. C'est sur ces points que la réflexion doit s'approfondir, car, aujourd'hui, l'offre en matière d'éducation sur la Shoah s'est tout à la fois multipliée et diversifiée, d'Internet à la visite d'Auschwitz-Birkenau, de la projection de documentaires ou de séries télévisées à l'étude des œuvres désormais « classiques » et aux nouvelles créations, notamment dans le domaine des arts plastiques.

Le colloque organisé à Strasbourg se propose de considérer les grandes formes d'expression artistique contemporaines, quelles qu'elles soient, qui se confrontent à l'expression de la Shoah, et de s'interroger sur leur utilisation pour l'enseignement. L'éducation de la Shoah doit pouvoir bénéficier de ces créations multiples – ou les rejeter, car le débat est ouvert – créations dont la force et la faiblesse résident tout ensemble dans le fait qu'elles sont des visions personnelles, émanant d'artistes, de l'extermination des Juifs d'Europe.

L'organisation du colloque

Le colloque sera composé de quatre ateliers, qui se tiendront sur une demi-journée simultanément et seront doublés sur une journée. Les intervenants de chaque demi-journée seront différents, mais ni les présidents, ni les rapporteurs ne changeront. Chaque atelier verra l'intervention de quatre invités, qui présenteront une contribution d'une demi-heure. Deux demi-heures seront réservées aux débats entre les invités et avec les personnes de l'assistance. Les quatre ateliers doublés verront donc trente-deux interventions encadrées par quatre rapporteurs et quatre présidents.

Les thèmes retenus pour les quatre ateliers

Atelier 1: Représenter la Shoah – Arts plastiques

Lorsqu'ils le purent, dans les ghettos et les camps, les Juifs tentèrent de représenter le monde hallucinant qui les entourait. A Terezin, les enfants et les adultes exprimaient leur détresse par des dessins. Certaines œuvres demeurent encore aujourd'hui. Des survivants, comme Zoran Musik, ont tenté de représenter leurs souvenirs et les traces de l'horreur. Une génération plus jeune d'artistes, de peintres, de sculpteurs, de photographes ont confronté leurs œuvres à l'horreur de la Shoah. Leur vision est précieuse pour appréhender la place de la catastrophe dans le monde contemporain, même si sa compréhension n'est pas toujours immédiate pour le public et nécessite une certaine médiatisation. Quelles sont les limites du travail artistique des arts plastiques dans la représentation de la Shoah ? Quels sont les bénéfices et les dangers de l'utilisation de ces œuvres pour l'enseignement ? La transmission par l'œuvre d'art est-elle plus fructueuse que celle offerte par la conceptualisation historique ?

Président : Daniel Payot, professeur de philosophie, Université Marc Bloch, Strasbourg, France

Rapporteur : Marc Jimenez, professeur d'esthétique, Université Paris I Panthéon Sorbonne, France

- Batya Brutin, directrice du Centre d'éducation de l'Holocauste, Beit Berl College, Israël
- Jochen Gerz, artiste plasticien, France
- Elena Makarova, professeur d'histoire de l'art et écrivain, Centre Simon Wiesenthal, Jérusalem, Israël
- Michel Nedjar, artiste plasticien, France
- Shelomo Selinger, sculpteur, France
- Alain Tapié, conservateur du musée des Beaux-Arts de Caen, France
- Tomi Ungerer, artiste, France

Atelier 2 : Représenter la Shoah – Cinéma et télévision

La volonté de se souvenir et d'enseigner la Shoah butte sur la contradiction entre l'impérieuse obligation de la transmission et l'impossibilité – certains diront l'obscénité – de la représentation. Face à l'authenticité bouleversante des témoignages, toute fiction deviendrait sans objet, suspecte, sinon indécente. Ce débat est légitime, même s'il prend parfois des formes passionnées. D'autre part, la jeunesse, cible prioritaire de ceux qui veulent transmettre, est nourrie d'images de fiction, souvent hollywoodienne, et des fables des jeux virtuels. L'image, si importante dans la société contemporaine, est-elle nécessaire pour enseigner la Shoah, alors que sa composition pose d'infinis problèmes, du choix des acteurs à celui du décor, de la distance offerte ou imposée au regard à l'accompagnement musical ? Le génocide peut-il être enseigné au risque de la fiction ? Quel usage les enseignants et les passeurs de mémoire peuvent-ils faire des innombrables œuvres de création visuelle montrant la Shoah ?

Président: Marie-José Mondzain, professeur de Philosophie à l'EHESS, directrice de recherches au CNRS, département «Communication et Politique», France

Rapporteur: Jean-Michel Frodon, journaliste, critique de cinéma, *Le Monde*, France

- Ilan Avisar, professeur associé d'études juives, University of Michigan, professeur associé de Film et Télévision, Université de Tel Aviv, Israël
- Ruth Beckermann, historienne, documentariste, Autriche
- Jérôme Clément, président de la chaîne de télévision franco-allemande ARTE, France
- Costa-Gavras, cinéaste, France
- Emmanuel Finkiel, cinéaste, France
- Claude Lanzmann, cinéaste, France
- Sylvie Lindeperg, maître de conférences en Histoire, Université Paris III, France
- Radu Mihaileanu, cinéaste, France

Atelier 3 : Représenter la Shoah – Théâtre et littérature

«Tout le monde écrivait», rapporte l'historien Emmanuel Ringelblum dans sa *Chronique du ghetto* de Varsovie. Après l'Holocauste, les survivants furent nombreux à rédiger leurs souvenirs, parfois sous forme littéraire. La période de la seconde guerre mondiale fut pour les juifs celle de la production d'innombrables volumes, dont certains prirent la forme d'œuvres littéraires, comme la *Chronique du peuple juif assassiné*, du poète Isaac Katzenelson. Depuis 1945, la Shoah a été un sujet fréquemment traité dans la littérature mondiale. Quelle forme cela prit-il ? Quel enseignement peut-on tirer aujourd'hui de ces œuvres théâtrales, poétiques et littéraires, et quel rôle jouent-elles dans la constitution de la mémoire de la tragédie ? Peut-on tracer des limites à ce qu'on peut écrire, et les œuvres littéraires ne risquent-elles pas de masquer une description plus historique des événements ?

Présidente: Annette Wieviorka, directrice de recherches au CNRS, Centre d'études politiques de la Sorbonne, Université Paris I, France

Rapporteur: Claude Mouchard, professeur de Littérature française, Université Paris VIII, France

- Aharon Appelfeld, écrivain, Israël
- Omer Bartov, professeur d'Histoire européenne, département d'Histoire, Brown University, Etats-Unis
- Agnès Desarthe, écrivain, France
- Jean-Claude Grumberg, dramaturge, France
- Geoffrey Hartmann, professeur d'Anglais et de Littérature comparée, département de Littérature comparée, Yale University, Etats-Unis
- Rosetta Loy, écrivain, Italie
- Nicole Zand, critique littéraire, *Le Monde*, France
- Pierre Fränckel, directeur du Centre national du théâtre suédois, Suède

Atelier 4: Quelles muséographies pour la Shoah?

Au lendemain de la guerre, les premiers mémoriaux furent construits ainsi que des musées traitant avec dépouillement et sobriété des thèmes de la déportation. Depuis une vingtaine d'années, une nouvelle génération de lieux d'exposition a vu le jour. Ces institutions dédiées à la Shoah ont eu recours à une muséographie reposant plus largement sur des mises en scène et en espace, sur des décors, que l'on voulait réalistes ou simplement évocateurs. Ces lieux connaissent encore une grande affluence, même s'ils ont été diversement appréciés par le public. Dans une civilisation des loisirs, du tourisme de masse et aussi du spectacle, les questions soulevées par ces lieux sont difficiles et posent les limites de la liberté par rapport à la réalité historique. Parallèlement, les sites de la persécution des juifs et de leur assassinat, les lieux de mémoire, souffrent du passage du temps. Quelle politique doit-elle être engagée? Faut-il les maintenir nécessairement, au risque de les reconstituer, voire de les dénaturer?

Présidente: Laurence Sigal, conservatrice du Musée d'art et d'histoire du Judaïsme, Paris, France

Rapporteur: Lena Stanley-Clamp, directrice du Institute for Jewish Policy Research, European Association for Jewish Culture, Londres, Royaume-Uni

- Suzanne Bardgett, chef de projet, Holocaust Exhibition, Imperial War Museum, Londres, Royaume-Uni
- Thomas Lutz, directeur du Musée mémorial «Topographie de la Terreur», Berlin, Allemagne
- Dr Jan Munk, directeur du Musée de Terezin, République tchèque
- Jacek Nowakowski, responsable des collections, United States Holocaust Memorial Museum, Washington, Etats-Unis
- François Pin, architecte, aménagements du Musée d'art et d'histoire du Judaïsme et du Mémorial du Martyr juif inconnu, Paris, France
- Avner Shalev, directeur de Yad Vashem, Jérusalem, Israël
- Teresa Swiebocka, conservatrice du Musée d'Auschwitz-Birkenau, Pologne
- James Young, professeur d'anglais et d'études juives, University of Massachusetts, Etats-Unis
- Peter Zumthor, architecte, aménagements du Musée mémorial «Topographie de la Terreur», Suisse

Programme des événements

Mardi 15 octobre 2002

Arrivée à Strasbourg: Groupe d'action international pour la mémoire de la Shoah (GAIS) (Commissions)

11 h 00-14 h 00 Enregistrement au Conseil de l'Europe Hall d'accueil

Groupe d'action international pour la mémoire de la Shoah (GAIS)

14 h 00-17 h 30 Commission éducation Salle 1

14 h 00-15 h 30 Commission information Salle 2

14 h 00-15 h 30 Commission Slovaquie Salle 3

16 h 00-17 h 30 Commission Argentine Salle 9

16 h 00-17 h 30 Commission République tchèque Salle 15

16 h 00-17 h 30 Commission Ukraine Salle 2

15 h 30-16 h 00 Pause-café

19 h 30 Dîner offert par le GAIS aux délégations

Mercredi 16 octobre 2002

8 h 30-9 h 00 Enregistrement au Conseil de l'Europe Hall d'accueil

Groupe d'action international pour la mémoire de la Shoah (GAIS)

9 h 00-9 h 15 Séance plénière Salle 13

9 h 15-12 h 30 Commission des mémoriaux Salle 2

9 h 15-10 h 45 Commission universitaire Salle 1

9 h 15-10 h 45 Commission Lettonie Salle 3

9 h 15-10 h 45 Commission Roumanie Salle 15

11 h 00-12 h 30 Commission Hongrie Salle 9

11 h 00-12 h 30 Commission Lituanie Salle 1

11 h 00-12 h 30 Commission fonds GAIS Salle 3

10 h 45-11 h 00 Pause-café

12 h 30-14 h 00 Déjeuner au Conseil de l'Europe

14 h 00 Départ pour les visites (camp du Struthof, visite de Strasbourg et des lieux de mémoire juive de la ville)

19 h 30 Dîner offert par le GAIS aux délégations

Jeu

8 h 00-9 h 00 Enregistrement des membres du Groupe d'action international pour la mémoire de la Shoah (GAIS) et des participants au colloque, Hall d'accueil

En parallèle :

Groupe d'action international pour la mémoire de la Shoah (GAIS)

9 h 00-10 h 30 Séance plénière Salle 13
10 h 30-11 h 00 Pause-café devant la Salle 13
11 h 00-12 h 30 Séance plénière Salle 13
12 h 30-13 h 30 Déjeuner buffet
13 h 30-14 h 30 *Brundibar, opéra* Hall d'accueil
14 h 30-15 h 30 Séance plénière Salle 13
15 h 30-16 h 00 Pause-café devant la Salle 13
16 h 00-17 h 30 Séance plénière Salle 13
18 h 30 Réception à l'Hôtel-de-ville de Strasbourg
place Broglie
20 h 00 Dîner officiel (sur invitation)

Colloque «Enseignement de la Shoah et création artistique»

9 h 00-10 h 30 Quatre ateliers en parallèle salles 1, 2, 3, 9
10 h 30-11 h 00 Pause-café devant la salle 1
11 h 00-12 h 30 Quatre ateliers en parallèle (suite)
12 h 30-13 h 30 Déjeuner libre
13 h 30-14 h 30 *Brundibar, opéra* Hall d'accueil
14 h 30-16 h 00 Quatre ateliers en parallèle salles 1, 2, 3, 9
16 h 00-16 h 30 Pause-café devant la salle 1
16 h 30-18 h 00 Quatre ateliers en parallèle (suite) salles 1, 2, 3, 9

Vendredi 18 octobre 2002 (programme indicatif)

Hémicycle du Conseil de l'Europe :

Séminaire ministériel des ministres de l'Education des Etats parties à la Convention culturelle européenne*

10 h 15 Ouverture officielle

Hymne européen

Dicours de Monsieur Walter Schwimmer, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe

Discours de Monsieur Xavier Darcos, Ministre délégué à l'Enseignement scolaire, France

10 h 30 Intervention de M^{me} Simone Veil, présidente de la Fondation pour la mémoire de la Shoah : «Quel enseignement de la Shoah au XXI^e siècle»

Intermède musical (extrait de l'Opéra *Brundibar*)

11 h 00 Présentation des résultats du colloque «Enseignement de la Shoah et création artistique»

11 h 30 Pause-café

12 h 00 «Journée de la mémoire de l'Holocauste et des crimes contre l'humanité» dans les écoles : intervention des ministres de l'Education des Etats parties à la Convention culturelle européenne

13 h 00 Déjeuner officiel offert aux ministres par le ministre français de l'Education nationale (sur invitation)

14 h 30 «Journée de la mémoire de l'Holocauste et des crimes contre l'humanité» dans les écoles : intervention des ministres de l'Education des Etats parties à la Convention culturelle européenne

15 h 30 Clôture et conférence de presse

* Les membres du GAIS et les participants au colloque sont invités à assister au Séminaire Ministériel

Programme culturel

1. **Cinéma Odysée**, 3 rue des Francs-Bourgeois, 67000 Strasbourg
Cycle cinématographique sur la Shoah au cinéma :
Oh you little black bird de Brestilav Rychlick
La conférence de Wannsee de Heinz Schirk,
Train de vie de Radu Mihaileanu,
Sobibor de Claude Lanzmann,
La chaconne d'Auschwitz de Michel Daëron,
Voyages d'Emmanuel Finkiel
Beyond Hitler's grasp de Michel Bar Zohar
2. Salle de projection du Conseil de l'Europe: jeudi 17 octobre, en continu à partir de midi, projection du film *Shoah* de Claude Lanzmann
3. Librairie internationale Kléber, 9 place Kléber, Strasbourg
Rencontre d'écrivains, Salle blanche : un débat organisé chaque jour autour d'un livre à 17 heures avec un auteur.
4. Librairie internationale Kléber, Conseil de l'Europe, hall d'accueil
Large éventail d'ouvrages sur le thème de la Shoah
5. Visite du camp de concentration de Natzweiler-Struthof, un camp de concentration nazi en France.
Natzweiler-Struthof, seul camp de concentration sur le territoire français, alors Alsace annexée de fait au Reich, fut construit en 1941 et fonctionna jusqu'à l'automne 1944. 45 000 personnes y furent déportées, dont la moitié décédèrent au cours de la guerre. Le site, relevant aujourd'hui du ministère de la Défense, recèle d'imposants vestiges, visités par plus de 140 000 personnes chaque année.
6. Visite de la ville et des lieux de mémoire juive de Strasbourg.
7. Expositions au Conseil de l'Europe
 - « Le temps des rafles », la persécution des juifs de France, exposition du Centre de Documentation Juive Contemporaine
 - Michel Nedjar et Rosemarie Koczÿ, collection Jean-Pierre Ritsch-Fisch
 - Roger Dale, « 100 vues pour la liberté »
 - Guta Tyramel Bemezra
8. *Brundibar*, un opéra de Hans Krasa, chœur Domino d'Opava (République tchèque) et chœur de l'Ecole nationale de musique de Nevers (France), dirigés par Marie-France Messenger

Informations générales

Lieu du colloque :

Palais de l'Europe
Conseil de l'Europe
F-67075 Strasbourg Cedex

Secrétariat du colloque :

Groupe d'action international pour la mémoire de la Shoah (GAIS)

Patrick Amiot, ambassadeur,
Délégué pour la France
Centre de conférences internationales
19, avenue Kléber
75 016 Paris
Tél.: + 33 (0)1 43 17 75 93
Fax: + 33 (0)1 43 17 78 95
E-mail: jean-marc.dreyfus@diplomatie.gouv.fr

Conseil de l'Europe

Carole Reich
Administrateur
Secrétaire du Comité directeur de l'éducation
F-67075 Strasbourg Cedex
Tél.: + 33 (0)3 88 41 22 45
Fax: + 33 (0)3 88 41 27 06
E-mail: carole.reich@coe.int

Marie-Laure Lambour
Assistante
F-67075 Strasbourg Cedex
Tél.: + 33 (0)3 88 41 37 52
Fax: + 33 (0)3 88 41 27 06
E-mail: marie-laure.lambour@coe.int

Langues de travail : l'interprétation simultanée sera assurée en français et en anglais.